

Geoffroy Canivet, avocat à la Cour

A Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre

Lettre de mission du 25-09-2015

Lettre de mission du 13-01-2016

# FEUILLE DE ROUTE

15 janvier 2016



**SPORTS**  
AVOCATS  
BARREAU • PARIS

*La pratique du sport au sein de notre Barreau, notamment celle que propose le réseau associatif, évolue depuis des décennies au rythme des initiatives et des performances de nos Consœurs et Confrères. Toutes ces activités, permettent de réunir les Confrères autour d'une passion commune et ainsi de favoriser les rencontres, les échanges, voire même les opportunités professionnelles.*

*Elles sont aussi souvent l'opportunité de mettre en valeur l'image et la richesse de notre Barreau, notamment à l'occasion de rencontres ou de compétitions, qu'elles soient internes, inter barreaux, inter professions, nationales ou internationales.*

*Le soutien à ces activités nécessite aujourd'hui la création d'un service dédié ; car la gestion d'un club sportif d'avocats ou l'organisation de voyages et de rencontres sportives engagent une charge de travail conséquente pour les Confrères qui en prennent la responsabilité. Et l'Ordre dispose de compétences et de moyens pour les assister dans toutes ces tâches et ces défis.*

*C'est pourquoi "Sports au Barreau" a pour mission de valoriser l'ensemble des initiatives sportives au sein de notre Barreau et de se faire le meilleur relais entre les Confrères, les groupements sportifs, l'Ordre et les collectivités et/ou les fédérations.*

#### **Extrait de l'article de présentation du SPAB**

Paru dans Le Bulletin n°1 - 22 janvier 2016

\*\*\*

Monsieur le Bâtonnier Frédéric Sicard a souhaité la création d'un service consacré aux Sports au sein du Barreau de Paris. L'objectif de ce projet est de dynamiser un vecteur de rencontres et de convivialité entre les Consœurs / Confrères autour de passions et de valeurs communes - similaires à notre profession : esprit d'équipe, respect des règles, effort, discipline, performance, dialogue et partage... Par cette démarche, le lien confraternel unissant les membres du Barreau de Paris n'en sera que plus renforcé.

Les avocats parisiens sont sportifs. Il faut le montrer et le faire savoir à l'extérieur. A titre d'exemple, quand des équipes de Confrères participent à une compétition ou à une rencontre - avec d'autre corps de métiers ou des confrères / consœurs étrangers - le Barreau dévoile une image valorisante de dynamisme et se fait encore plus acteur de la vie sociale dans la cité.

Le sport est aussi une activité riche et saine, incontestablement salutaire pour compenser tous les excès de notre corps, infligés par le quotidien du métier. Les avocats sportifs, c'est aussi une voie supplémentaire pour faire la promotion - avec pédagogie, énergie et style - des belles couleurs de notre Barreau.

Il est ainsi proposé de créer, puis de développer le SPAB autour de sa visibilité (I), de ses relations à l'intérieur (II) et à l'extérieur (III) du Barreau, de ses événements à venir (IV) et de sa boutique (V).

## I - VISIBILITE DU SPAB

Un service dédié au développement des activités sportives au sein du Barreau de Paris

### A / DEFINITION, AMBITION ET IMAGE DU SERVICE

Sport Avocats Barreau de Paris - ou "Sports au Barreau" -, qui pourra user de l'appellation "SPAB", a pour mission de recenser, d'encourager, d'assister et de promouvoir toutes les initiatives sportives au sein du Barreau de Paris.

Sous l'impulsion des associations sportives, Sports au Barreau a pour ambition de permettre l'accès de chacun des interlocuteurs de notre Barreau aux activités en lien avec le sport, proposées en son sein, qu'il s'agisse d'intégrer un club / une équipe d'avocats, de prendre des leçons dans une discipline, de se rassembler entre Consœurs-Confrères et/ou personnels de l'Ordre, d'acquérir ou d'offrir un maillot aux couleurs d'une équipe d'avocats, de participer à un évènement sportif du barreau, d'emmener ses enfants ou un client à la journée du sport, d'accéder facilement à une infrastructure de la Ville, de bénéficier d'une réduction à un club de gym ou à du matériel de sport, etc.

Sports au Barreau fera la promotion de l'identité de chacune des activités sportives, en association avec l'Ordre des avocats, sous la bannière suivante :



### B / INTERVENANTS

Création et direction :	Monsieur le Bâtonnier Madame la Vice-Bâtonnière le Conseil de l'Ordre
Coordination générale :	Geoffroy Canivet, avocat
Coordination opérationnelle, animation et relais avec les associations sportives :	Le Bureau des associations
Coordination institutionnelle, communication et évènements pour le Barreau :	la direction des affaires publiques et de la communication
Interlocuteurs privilégiés :	Finances, budget Pôle accueil et Services généraux (Maison du Barreau) Ecole de formation au Barreau (EFB) <i>Praeferentia</i>

## C / COMMUNICATION

Sur le site Internet, rubrique "entre-nous", doit être créée une page « Sports au Barreau », présentant le service avec les contacts utiles, la liste des associations / clubs sportifs, leurs coordonnées, un lien vers une page de présentation complète (histoires, conditions d'adhésion, calendriers, etc.) et/ou leur site Internet, le cas échéant.

La page du site doit également informer des :

- dernières actualités (résultats et évènements),
- offres de services et/ou d'accès à des infrastructures hors associations,
- équipements et/ou goodies disponibles à la vente ou à la commande.

Le Bulletin de l'Ordre doit aussi réserver une rubrique consacrée aux affaires sportives.

Une présence sur les réseaux sociaux doit également s'envisager sur *Facebook* et *Twitter*.

La direction de la communication mettra à disposition du SPAB des outils de communication conformes à la Charte de l'Ordre : par exemple, un kit de communication pour chacune des activités, des affiches spécialisées et adaptables, un kakémono ou mini-stand pour les permanences et la présence du SPAB à des évènements.

## II - RÔLE ET RELATIONS DU SPAB A L'INTERIEUR DU BARREAU

*Un service de relais entre les confrères, les groupements ou services sportifs du Barreau et l'Ordre.*

Objectif : mise en valeur - à travers le SPAB - de l'identité et de l'offre de chacune des associations

### A / ACCUEIL ET INFORMATION DES CONSOEURS - CONFRERES

- relais des informations à jour pour chaque association sportive ou service,
- site Internet de l'Ordre des avocats,
- adresse [spab@avocatparis.org](mailto:spab@avocatparis.org)
- permanence chaque mercredi matin (stand mobile au vestiaire) ou sur rendez-vous,
- permanence continue au bureau des associations et à l'accueil des avocats,
- information aux prestations de serment, avec distribution d'un formulaire.

### B / SOUTIEN ET ASSISTANCE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES (IDEES DE SERVICES)

Intérêt : permettre suivre et de chiffrer le nombre d'adhérents et leur profil.

*Support administratif (assistance au secrétariat) :*

- Adhésion et fiche de renseignements (les profils des Confrères sportifs...)
- Contact du représentant et son bureau
- Recueil des licences et certificats médicaux
- Relais des demandes et des instructions
- Tenue de l'agenda des sessions, rencontres, entraînements et évènements

*Support de gestion et de logistique :*

- cotisations et comptabilité (pour les sections sous forme associative),
- aide aux dossiers de subvention,
- répartitions de fonds partenaires privés ou de l'Ordre,
- matériel et maillot divers,
- infrastructures (offres et accès à des installations : terrains, bassins, tarifs, etc.)

*Support de communication et promotion :*

- modèles d'affiches et de supports de communication digitale,
- fiches profil, planning et liens utiles sur le site du Barreau,
- encart / page / gazette sur le bulletin du Barreau,
- calendrier des sports ou autre...

**C/ PARTENARIAT AVEC L'ECOLE DE FORMATION AU BARREAU**

- invitation des élèves-avocats à participer et adhérer aux activités sportives du Barreau,
- association de l'Ordre et de l'EFB pour profiter des offres obtenues par des partenaires,

**D/ DIVERS**

- Questionnaires aux représentants des clubs et association (en cours),
- Sondages auprès d'un panel de Confrères (prestations de serment et permanence)

**III - RÔLE ET RELATIONS DU SPAB A L'EXTERIEUR DU BARREAU**

*Un service de relais entre le Barreau de Paris et les autorités pour les infrastructures et les aides.*

Objectif : assurer la présence d'un Barreau sportif

Au préalable, un audit doit être réalisé sur :

- les installations auxquelles les associations sportives ou l'Ordre ont accès ;
- les aides / subventions externes dont ils / elles bénéficient.

**A / RELATION AVEC LES COLLECTIVITES**

- audit des aides et subventions offertes et accessibles aux associations sportives ;
- réflexions sur les besoins des Confrères ;
- démarches en vue d'accéder à de nouvelles infrastructures, services ou subventions.
- participation du Barreau au soutien de l'organisation des Jeux Olympiques 2024 à Paris

**B / RELATIONS AVEC LES FEDERATIONS OU LIGUES**

- attache avec les fédérations et/ou ligues liées à un sport pratiqué au Barreau ;
- présentation des Sports au Barreau aux dirigeants / interlocuteurs compétents ;
- réflexions sur les besoins et apports potentiels (offres) des fédérations / ligues.

## C/ RELATIONS AVEC DES PARTENAIRES PRIVES

- aides, subventions et sponsoring ;
- accès à des infrastructures de grands groupes ;
- invitation, offres pour des évènements sportifs

## **IV - EVENEMENTS DU SPAB**

*Un service d'organisation d'évènements et de promotion des initiatives sportives au sein du Barreau.*

### A / REUNION DES PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS - 27 JANVIER 2016 (compte-rendu à venir)

De 18 h 30 à 20 h 00, à la Maison du Barreau, dans les salons de Harlay, le nouveau service des Sports au Barreau a été présenté aux dirigeants des associations sportives par Monsieur le Bâtonnier, Madame la Vice-Bâtonnière, Geoffroy Canivet - avocat en charge du SPAB - Nicolas Corato - Directeur du pôle affaires publiques, international et communication de l'Ordre - et Laurence Le Tixerant - responsable du Bureau des associations.

Un temps d'échanges et de questions a clos la séance, avant la tenue d'un cocktail.

### B / PREPARATION INTER REGION ET INTERPRO DE L'EURO 2016 - 2 AVRIL 2016

Un tournoi de football sera organisé sur une journée et une soirée. Le Football Club du Palais recevra alors ses homologues lyonnais, une équipe de l'Elysée et une équipe de parlementaire.

La journée est organisée par le Football Club du Palais, en association avec les Sports au Barreau et la direction de la communication et des affaires publiques de l'Ordre.

### C / JOURNEE DES SPORTS AU BARREAU - 2 JUILLET 2016 (date provisoire)

Une journée entière pourra être consacrée à des rencontres sportives, dans un complexe omnisports, organisées et animées par les associations sportives du Barreau, sous la forme de mini-compétitions, temps d'initiation, démonstrations et galas.

Pour chacune des autres associations du barreau, des stands pourront également être installés.

La journée peut aussi être consacrée à des conférences et/ou des rencontres mettant en lien les acteurs du marché du sport et les avocats (consultations gratuites pour les associations sportives de quartier, conférences avec le Tremplin, incubateur fondé par la Mairie de Paris, dédié au sport et à l'innovation).

Un accueil devra de même être organisé pour permettre à l'Ordre de recevoir les personnalités et représentants institutionnels qui participeront à la journée des Sports au Barreau<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> A titre d'exemple, à l'occasion d'une journée des Sports en partenariat avec la Mairie de Paris, le Stade Charlety est un complexe omnisports permettant l'organisation de ce qui a été décrit ci-dessus, et plus spécialement :

- sur le plan sportif : un tournoi de sixte en football (sur le terrain synthétique, des courses à pieds pour le Barreau Solidarité sur les pistes d'athlétisme, un tournoi de tennis, de squash, de pétanque, de badminton, de volley ou basket, un match de gala de Rugby sur le terrain d'honneur, des démonstrations d'art martiaux et de boxe, etc.) ;
- sur le plan associatif : un village de stands dans les travées du stade pour les associations ;
- sur le plan conférences et formations : des salles modulables avec équipements techniques ;
- sur le plan réception : des salons prestigieux et fonctionnels.

## D/ JURISCUP A MARSEILLE - 15 AU 18 SEPTEMBRE 2016 (proposition)

La présence du Barreau de Paris sera assurée par le SPAB, qui :

- (i) constituera une équipe chargée d'organiser l'aspect sportif (inscription, location de bateaux, composition des équipages et recrutement des skippers, équipements) et
- (ii) mobilisera un groupe de collaborateurs chargés de la représentation de l'Ordre et de la visibilité du Barreau de Paris (délégation du Bâtonnier, Conseil de l'Ordre, stand du SPAB, communication, etc.).

## E / TROPHEES DES SPORTS AU BARREAU - 9 NOVEMBRE 2016 (date provisoire)

Pour clôturer une riche saison sur le plan sportif, les Consœurs / Confrères ayant un intérêt pour le Sport au Barreau seront invités à participer à une soirée de gala, animée par une personnalité (du Barreau ou du monde sportif) durant laquelle un compte-rendu de la saison sera diffusé et des trophées seront remis par d'autres personnalités (du Barreau ou du monde sportif).

## V - BOUTIQUE DU SPAB

*Un service de ventes d'équipements sportifs et de "goodies" aux couleurs des clubs et du Barreau*

### A / CREATION D'UNE LIGNE D'EQUIPEMENTS VESTIMENTAIRES

Les associations sportives doivent bénéficier, si elles le souhaitent, d'un support pour procéder à la commande de leurs équipements (vestimentaires, matériel, etc.) et réciproquement, permettre à l'Ordre de promouvoir leurs blasons et couleurs par une gamme de vêtements et "goodies", proposés à la vente ou à la commande.

Il est suggéré d'installer des vitrines au vestiaire, à l'Ordre, ainsi qu'à la Maison du Barreau.

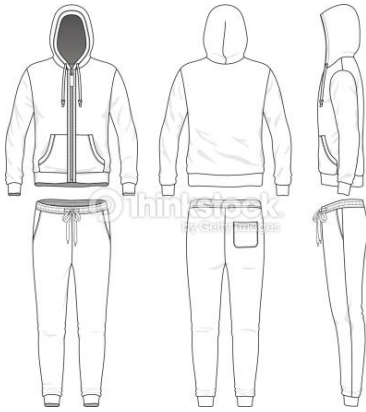
Il peut être également opportun que Sports au Barreau propose aux Confrères et au personnel de l'Ordre des offres de réduction pour des salles de sports parisiennes et/ou magasins spécialisés.

### B / PARTENARIAT AVEC PRAEFERENTIA

Un groupe de travail a été constitué, avec l'assistance d'Alain Cuisance, délégué général de *Praeferentia*, afin d'étudier toutes les offres potentielles d'équipementier. Monsieur Cuisance est en mesure de proposer une gamme de vêtements et de *goodies*, dans des conditions optimales d'achats, d'approvisionnement, de livraison et de stockage.

*Praeferentia* a également confirmé son accord d'envisager une association avec le SPAB sur sa boutique en ligne, pour développer sous cette bannière, sa rubrique « matériels de sport ».

### C / IDEES DE PRODUITS (voir ci-dessous)



survêtements



sweats / t-shirts / polos



maillots de foot



polos rugby



vestes / blazers / coupes-vent



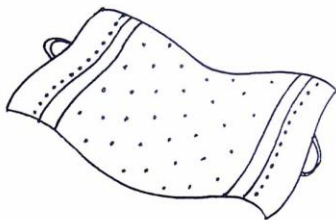
Peignoirs



gants bonnets écharpes foulards



clés USB



serviettes de bain



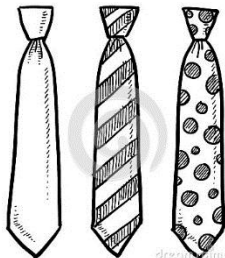
parapluies de Golf



sacs de sport



portes-clés



cravattes



mugs / tasses



## PROCHAINS COMPTE-RENDUS

Compte-rendu de la réunion du 27 janvier 2016

Dossier et annuaires et associations sportives (avec audit des installations)

Dossier de la journée Euro 2016 à l'honneur par le Football Club du Palais

Cahier des charges et projet d'appel d'offre pour les équipements vestimentaires et *goodies*

Rapport du SPAB à la Commission des finances pour les subventions aux associations sportives

Dossier de la journée des Sports au Barreau

Dossier pour la préparation de la Juriscup 2016

Dossier de présentation des Trophées des Sports au Barreau

## PROJET DE DELIBERATION

*Vu le rapport présenté pour la création du service SPORTS AVOCATS BARREAU PARIS (SPAB),*

*Le Conseil de l'Ordre a pris connaissance des termes de la lettre de mission adressé par Monsieur le Bâtonnier le 12 janvier à Monsieur Geoffroy Canivet, Avocat ;*

*Le Conseil de l'Ordre prend acte de la création par Monsieur le Bâtonnier d'une mission dédiée à l'ensemble des activités et problématiques sportives au sein du Barreau de Paris, dans la perspective de créer un service spécialisé*

*Le Conseil de l'Ordre décide, pour la conduite de cette mission, de donner mandat à Monsieur Geoffroy Canivet, avocat, de représenter le Barreau de Paris et de solliciter l'ensemble des services de l'Ordre des avocats au Barreau de Paris*

*Enfin, le Conseil de l'Ordre prend acte de la constitution et du dépôt d'un dossier spécifique sur les questions budgétaires et de financement des projets s'inscrivant dans le cadre de cette mission.*